

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Conseil Départemental des Vosges
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour les travaux compris entre 90 000 euros HT et 5 538 000 euros
Référence :	T25002
Date de mise en ligne :	Le vendredi 28 mars 2025 à 12:40:01
Date de clôture :	Le lundi 05 mai 2025 à 16:00:00
Titre :	Refonte partielle du parcours muséal du MUDAAC à EPINAL
Descriptif :	La présente consultation concerne : Refonte partielle du parcours muséal du MUDAAC à EPINAL.

Aménagement des espaces prévus dans la refonte du parcours muséal.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses
[28/04/2025 à 14:38:50] Bonjour pour le poste 4.2 revêtement de sol contrecollé. Nous ne trouvons pas les formats demandés. Airiez vous une référence de fournisseur à titre indicatif afin que nous puissions orienter notre recherche. Cordialement
[28/04/2025 16:05:46] Bonjour, <i>La question est posée en dehors du délai prévu à l'article 9.1 du règlement de la consultation, il n'est donc pas possible d'y répondre.</i> Cordialement.

Questions / Réponses

[25/04/2025 à 10:55:46] Bonjour,

Nous sommes en train d'étudier le lot 10 Eclairage Muséo, et en cette période, nous rencontrons des difficultés à obtenir des réponses de nos fournisseurs.

Serait-il envisageable de reporter la date de remise des offres, à minima de quinze jours?

En vous remerciant par avance.

Cordialement.

[28/04/2025 16:02:50] Bonjour,

Il n'est pas prévu de reporter la date limite de remise des offres.

Cordialement.

Questions / Réponses

[23/04/2025 à 10:41:34] Bonjour,

Concernant le lot 12, impression graphique, les questions numérotées sont :

1- Les tailles données sont-elles fixes ou il y aura un delta de variation ?

Par exemple pour INTRO SEQUENCE L1950 x 1350mm --- 2000 x 1500mm

Pour SECTION 550x600mm --- 600x550mm

etc, arrondir au-dessus

2- La sérigraphie murale peut-elle être remplacée par de l'adhésif découpé ?

3- La sérigraphie murale peut-elle être remplacée par de l'impression directe murale ?

4- La sérigraphie sur MDF et le transfert sérigraphique pour les vitrines peuvent-ils se remplacer par de l'impression directe et du lettrage ?

5- L'élément 3.4.8 prévu en sérigraphie suivie d'un vernis (si le carnet graphique est bien compris) peut-il être remplacés par un adhésif imprimé en CMJN et pelliculé ?

6- Les éléments 4.4.1 et 4.4.2 prévus en sérigraphie suivie d'un vernis (si le carnet graphique est bien compris) peuvent-ils être remplacés par du lettrage ?

7- Les cartels en forex peint sont-ils fournis par le musée ou bien il faut les fournir ?

Si fourniture, quelles sont les références de peinture à utiliser ?

8- Les tôles thermolaquées sont-elles fournies ou bien il faut les fournir ?

Si fourniture, quelles sont les références de peinture à utiliser ? quel système de fixation ? Quelle épaisseur de tôle ? Avec un pliage pour donner de l'épaisseur ?

(valable pour les lettres également, quelles sont les références couleurs ?)

9- L'impression directe peut-elle être remplacée par de l'adhésif ?

10- Le support en métal du point 3.2.11 est-il à fournir ?

11- Le point 3.7.1 indique « impression sur papier cartonné » dans le DPGF et « impression sur adhésif dépoli » dans le carnet graphique, qu'en est-il ?

Quelle est la taille de cet élément ?

12- Le point 3.6.1 du DPGF renvoie au 3.7.1 du carnet graphique, qui est juste ?

13- Le point 3.6.1 du DPGF n'existe pas dans le carnet graphique, quelle est sa taille ?

Questions / Réponses

[28/04/2025 16:01:44] Bonjour,

1. Oui, un delta de variation est possible, vous pouvez arrondir.
 2. Sans préciser à quel point spécifique du CCTP vous faites référence, il est difficile de répondre. Certaines oui (par exemple 3.4.1 : frise chronologique - sous réserve du rendu parfait de la découpe d'adhésif), d'autres non (par exemple 3.4.4 : schéma / data).
 3. Il n'est pas possible de répondre sans savoir ce que vous entendez exactement par « impression directe murale ».
 4. Sans préciser à quel point spécifique du CCTP vous faites référence, il est difficile de répondre. Nous préconisons la sérigraphie pour un rendu parfait et une pérennité indispensable pour une exposition permanente.
 5. Nous préconisons la sérigraphie + vernis pour un rendu parfait et une pérennité indispensable pour une exposition permanente.
 6. Nous préconisons la sérigraphie + vernis pour un rendu parfait et une pérennité indispensable pour une exposition permanente.
 7. La fourniture des supports est incluse. Les références peintures ne sont pas encore établies.
 8. La fourniture des supports est incluse. Impression bi-composante sur plaque alu 4mm thermo-laquée (recuite à 180°) avec goujon soudés au verso pour scellement chimique entretoise 10 mm. Les références peintures ne sont pas encore établies.
 9. Sans préciser à quel point spécifique du CCTP vous faites référence il est difficile de répondre. Nous préconisons l'impression directe pour un rendu parfait et une pérennité indispensable pour une exposition permanente.
 10. La fourniture des supports est incluse.
 11. Erreur de notre part : 3.7.1 = n'est pas représenté sur le carnet graphique
Le point représenté en tant que 3.7.1 sur le cahier graphique correspond au 3.6.1 du CCTP.
Le carnet graphique a été corrigé en ce sens.
 12. Erreur de notre part : 3.7.1 = n'est pas représenté sur le carnet graphique
Le point représenté en tant que 3.7.1 sur le cahier graphique correspond au 3.6.1 du CCTP.
Le carnet graphique a été corrigé en ce sens.
 13. L 30 x H 60 cm
- Le carnet graphique corrigé a été ajouté au dossier de consultation, merci d'en prendre connaissance.
- Cordialement.

Questions / Réponses

[23/04/2025 à 10:30:17] Bonjour,

Concernant le lot Electricité, les nouveaux tableaux électriques ne sont pas représentés sur les plans électricité. Pourriez-vous nous préciser leurs implantations exactes.
Cordialement.

[24/04/2025 13:32:41] Bonjour,

Les nouveaux tableaux électriques sont à placer à proximité des tableaux existants dans les niveaux et pour le RDC dans le local dit TGBT (sanitaires).

Cordialement

[23/04/2025 à 08:16:00] Bonjour,

Pour le LOT 4 AGENCEMENT

Y a-t-il un doublon entre le lot 4 (agencement) et le lot menuiserie intérieure concernant l'indice 3.2 : habillage des sanitaires en panneaux VIROC ?

Pour l'indice 3.3 a) au RDC :

Quel est le support prévu pour la pose des panneaux médium teinté dans la masse (73 m²) ?

Quelles sont exactement les surfaces à habiller ?

Peut-on avoir un repérage sur le plan d'habillage ?

« couvre-joints » (lot menuiserie intérieure) ?

Pour l'indice 3.3 b) au RDC :

Quel est le support des panneaux médium laqués dans le SAS (18 m²) ?

Le plafond est-il aussi à habiller ?

Pour l'indice 3.3 a) au R+2 (25 m², en fond des lames bois) :

S'agit-il seulement d'un panneau support pour les lames bois ?

Questions / Réponses

[28/04/2025 15:50:41] Bonjour,

Question : Y a-t-il un doublon entre le lot 4 (agencement) et le lot menuiserie intérieure concernant l'indice 3.2 : habillage des sanitaires en panneaux VIROC ?

Réponse : Il n'y a pas de doublon. Cette prestation est bien au lot 04.

Question : Pour l'indice 3.3 a) au RDC : Quel est le support prévu pour la pose des panneaux médium teinté dans la masse (73 m²) ? Quelles sont exactement les surfaces à habiller ? Peut-on avoir un repérage sur le plan d'habillage ?

Réponse : Pour le poste 3.3a, des éléments de détail se trouvent dans le détail D02, D03 et D04 (page 13).

Au RDC, dans le hall et l'espace central les habillages sont sur des supports existants. Dans le musée des familles, sur des cloisons neuves au lot plâtrerie (voir détail D04). Il y a une partie à l'entrée de la salle « introduction – les Vosges médiévales » où vous créez vos propres ossatures.

Il y a aussi un plan de repérage après la page 34 du CCTP du lot 04 qui permet la localisation de ces éléments. Le chiffrage des éléments doit être effectué sur la base des documents qui ont été transmis dans le rendu DCE.

Question : « couvre-joints » (lot menuiserie intérieure) ?

Réponse : Ces éléments font partie des habillages du poste 3.3a et sont bien au lot 04. Voir plan de repérage après la page 34 du CCTP du lot 04.

Question : Pour l'indice 3.3 b) au RDC : Quel est le support des panneaux médium laqués dans le SAS (18 m²) ? Le plafond est-il aussi à habiller ?

Réponse : Ce n'est pas dans le SAS. Les habillages sont dessinés en plan (RDC- salle 05, dans l'alcôve en bas du plan, à droite de l'escalier hélicoïdal / R+1 - salle 13, dans le cabinet 2.1.2)

Il y a aussi un plan de repérage après la page 34 du CCTP du lot 04 qui permet la localisation de ces éléments. Le plafond n'est pas à habiller.

Question : Pour l'indice 3.3 a) au R+2 (25 m², en fond des lames bois) :

S'agit-il seulement d'un panneau support pour les lames bois ?

Réponse : C'est une erreur mineure dans le CCTP. Il s'agit de peindre en noir les 5 faces du plenum, y compris le plenum CVC. Ce sera fait par le peintre.

Cordialement.

[17/04/2025 à 11:11:00] Bonjour,

Lot 4. A la page 34 du CCTP, parmi les produits proposés il y a : panneaux stratifié inox-du ALUMINIUM INOX de chez FORMICA ou équivalent. Pourriez-vous préciser où ce produit sera utilisé ? Nous ne pouvons pas le repérer.

Bien à vous

[23/04/2025 08:49:21] Bonjour,

Le produit est utilisé dans la position 3.1. Vous trouverez le plan de repérage après la page 34 du CCTP du lot 04 et des coupes et élévations dans le détail D01.2

Cordialement

Questions / Réponses

[16/04/2025 à 11:47:55] Bonjour,

LOT 4 PARTIE AGENCEMENT

Pourriez-vous fournir une référence et l'épaisseur pour le panneau en fibre de PET du poste 5.1-(Plafonds en panneaux en fibre de PET compacte acoustique avec habillage en polimiroir)?

Merci

[18/04/2025 10:14:36] Bonjour,

Pour les références de produit du poste 5.1, merci de vous référer à la page annexe 35 du CCTP. poste 5.1 est composé de panneaux PET de dimensions 122 x 305 cm épaisseur 2,2 cm, collés sur une structure.

Cordialement

[16/04/2025 à 09:33:05] Bonjour,

LOT 4 PARTIE AGENCEMENT

1) Pourriez-vous fournir les dessins de détail du poste 1.14-Poste vigipirate ?

2) Merci de nous indiquer en détail où se trouve le poste 1.15B-Placard toute hauteur dans le Musée de familles, placard de largeur 0,6mt et hauteur 2,2 mt et placard largeur 0,9mt et hauteur 2,2mt

3) Pourriez-vous fournir les dessins de détail du poste 1.16B espace de restitution avec étagères ?

4) Pourriez-vous fournir les dessins de détail pour bien identifier où se trouvent les habillages 3.2, 3.3A et 3.3B ?

5) Pourriez-vous fournir les dessins de détail du poste 6.2-Grill au plafond et bien détailler l'interface avec le lot chargé du faux plafond ? Merci également de nous spécifier le format et la position de tous les équipements scéniques, d'éclairage et audiovisuel qui seront à intégrer à la grille, comme signalé dans les plans D04 et le CCTP à la page 28.

6) Dans le DCE, dessins D04, le poste 6.3 est à la charge du lot menuiserie intérieure. Dans le CCTP à la page 28 il est à la charge du lot 04. Merci de clarifier et de nous donner des dessins de détail pour le chiffrer.

Bien à vous

Questions / Réponses

[23/04/2025 08:48:24] Bonjour,

1) La description dans le CCTP et la représentation dans le plan de niveau RDC sont suffisants pour chiffrer la prestation.

2) Comme le CCTP l'indique, les deux placards se trouvent au musée des familles au RDC. Ils sont dans l'alcôve « à la lumière de l'art » et vous pouvez les voir dans le plan du RDC, repérés par le texte « placard de rangement ». Il s'agit de deux portes de placard fixées sur des cloisons.

3) Une élévation de l'espace de restitution se trouve p.4, élévation 4 du détail D04 . Le chiffrage des éléments doit être effectué sur la base des documents qui ont été transmis dans le rendu DCE.

4) Pour le poste 3.2, il y a des coupes dans les pages 1 et 2 du détail D01.2. Il s'agit des habillages en panneau type viroc devant les bati-supports des cuvettes.

Pour le poste 3.3A, des éléments de détail se trouvent dans le détail D02, D03 et D04 (page 13).

Pour le poste 3.3B, les habillages sont dessinés en plan (RDC- salle 05, dans l'alcôve en bas du plan, à droite de l'escalier hélicoïdal / R+1 - salle 13, dans le cabinet 2.1.2)

Il y a aussi un plan de repérage après la page 34 du CCTP du lot 04 qui permet la localisation de ces éléments. Le chiffrage des éléments doit être effectué sur la base des documents qui ont été transmis dans le rendu DCE

5) Le lot 04 doit toutes les fixations sur le plancher pour la stabilité et solidité de l'ouvrage. Les éléments audiovisuels et d'éclairage sont décrits dans les lots 09 et 10 (attention, le vidéoprojecteur et l'écran à accrocher sur le grill sont bien au lot 09 – voir DPGF du lot 09 – et non au lot agencement, contrairement à ce qui est indiqué sur le détail D04). Néanmoins, le fait de prévoir un grill cherche justement à avoir une polyvalence et les équipements qui seront fixés sur le grill pourront changer. La description dans le CCTP et la représentation dans le plan de niveau RDC et coupes du détail D04 sont suffisants pour chiffrer la prestation.

6) C'est une coquille dans les dessins, le poste 6.3 est à la charge du lot 04 agencement. La description dans le CCTP et la représentation en plan et élévation sont suffisants pour chiffrer la prestation.

Cordialement

Questions / Réponses

[15/04/2025 à 10:29:58] Bonjour,

LOT 4 PARTIE AGENCEMENT

1)A la page 2 du CCTP il est précisé que le lot 07-PEINTURE aura à sa charge les lasures, vernis, laques et peintures de finition sur les ouvrages à la charge du lot 04, sauf cas spécifiques précisés.

Toutefois, à la page 7 du CCTP dans les généralités, il n'est pas clair si le lot 04 doit faire le ponçage et le lot 07-PEINTURE doit s'occuper seulement de la peinture, ou si le lot 07-PEINTURE sera responsable à la fois du ponçage et de la peinture. Merci de clarifier

2)Pour les mobiliers en médium laqué (voir par exemple page 10 CCTP), la finition souhaitée est une finition laquée structurée en cabine de vernissage ou une finition à l'eau appliquée au rouleau ou au pistolet en atelier ?

3)LOT 4 PARTIE AGENCEMENT

Pourriez-vous préciser ce qu'il est demandé par « fourniture et pose des blocs des sûreté dans les ouvrages » ? (Voir page 2 CCTP). S'agit-il de serrures ou d'autres dispositifs ? Merci de nous indiquer les références des blocs demandés.

4)LOT 4 PARTIE AGENCEMENT

Qu'entend-on par « la protection contre les reprises d'humidité des menuiseries intérieures doit être appliquée en atelier » ? (Voir page 6 CCTP) Merci de détailler.

5)LOT 4 PARTIE AGENCEMENT

A la page 7 du CCTP des bois traités hydrofuges sont demandés. Merci de préciser quels sont les mobiliers intéressés par cette contrainte.

6)LOT 4 PARTIE AGENCEMENT

A la page 10 du CCTP un comportement au feu M3 est demandé pour tous les mobiliers. A la page 34 du CCTP vous donnez des références médium et médium teinté dans la masse M1. Merci de clarifier.

7)LOT 4 PARTIE AGENCEMENT

Pourriez-vous indiquer la couleur souhaitée du médium teinté dans la masse ?

Bien à vous

Questions / Réponses

[23/04/2025 08:46:04] Bonjour,

1) Le lot 07 s'occupe de la préparation des supports à sa charge (voir p.2 du CCTP Lot 07). Le ponçage des supports énumérés au lot 07 seront donc préparées et poncées par celui-ci.

2) La finition est à appliquer au pistolet en atelier.

3) Il s'agit d'une généralité, avant description des ouvrages. Il n'y a pas de blocs de sureté dans les prestations dues par le présent lot.

4) Une peinture de protection contre la corrosion doit être appliquée.

5) Il s'agit d'une généralité. Tout élément prévu en bois dans des locaux humides (sanitaires du RCD dans notre cas), doit être traité hydrofuge. Il n'y a pas des éléments finis en bois dans cette espace (hormis la porte), mais l'entreprise pourrait prévoir des ossatures ou des panneaux de support en bois, qui devront être traités hydrofuges.

6) Il s'agit d'une généralité. Le comportement M3 est le minimum exigé pour le mobilier fixe. Si d'autres exigences dans une position concrète sont demandées, elles doivent être respectées. Vous devez suivre ce qui est demandé dans chaque position. Par exemple, dans la position 3.3, les habillages sont demandés ignifuges, avec un classement M2 pour les habillages muraux et M1 pour les habillages au plafond. Dans la page 34 du CCTP que vous citez, il s'agit d'un exemple de marque donnée dans l'annexe comme exemple de matériel qui satisfait l'exigence des panneaux médium M1 pour les cas où ceci est nécessaire.

Il faut prévoir pour l'ensemble du mobilier un comportement au feu M3

Il faut prévoir pour l'ensemble des habillages muraux un comportement au feu M2

Il faut prévoir pour l'ensemble des habillages plafonds un comportement au feu M1

7) La couleur souhaitée reste comme décrit dans les CCTP au choix de l'architecte. Les choix finaux se font sur présentation d'échantillons en chantier, sur site.

Cordialement

[14/04/2025 à 12:12:01] Bonjour,

Afin de vous proposer la meilleure offre possible techniquement et financièrement, est-il possible d'obtenir un délai supplémentaire de rendu, et une date complémentaire de visite, svp?

Merci par avance,

[15/04/2025 08:28:07] Bonjour,

Il n'est pas prévu de prolonger le délai de réponse et par conséquent il n'est pas non plus prévu de visites complémentaires.

Cordialement

Questions / Réponses

[08/04/2025 à 17:33:52] Bonjour
Concernant le Lot 4 agencement
Sur la DPGF, qu'entendez vous par Néant dans la colonne quantitatif?
Ces lignes sont supprimées ?
Bien à vous

[11/04/2025 10:56:36] Bonjour,

Les cellules indiquant "néant" ne sont pas à chiffrer. En revanche, toutes les cellules indiquant un quantitatif doivent être renseignées.

Cordialement

[08/04/2025 à 09:43:26] Bonjour,
Serait-il possible de reporter la date de remise des offres ?

[08/04/2025 16:30:25] Bonjour,

Pour le moment, il n'est pas envisagé de décaler la date limite de remise des offres.

Cordialement